

LA SEMAINE BLEUE : 7 JOURS POUR PARLER DE NOS AINÉS.

La Semaine Bleue, qui se déroule du 07 au 13 octobre, est l'occasion pour l'Agence Régionale de Santé de Martinique de rappeler son ambition de mener une véritable politique de développement de l'offre médico-sociale, pour répondre au défi « Grand âge et autonomie » en Martinique, en partenariat avec les principaux acteurs.

Fort de France, le 09 octobre 2019

Opérer le « virage médico-social » pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie

En 2040, 40 % des Martiniquais auront plus de 60 ans, contre 31% dans l'hexagone. Avec actuellement 18 % des personnes âgées de 60 ans et plus, la Martinique est le territoire d'outre-mer le plus âgé.

Le vieillissement de la population sur notre territoire, ainsi que la raréfaction de certaines ressources, notamment médicales, nous amène à réfléchir autrement :

- Agir en amont de l'hospitalisation, en renforçant l'offre de soins de premier recours pour préserver l'autonomie des personnes âgées,
- Assurer leur maintien à domicile lorsque cela est possible,
- Mettre en place des actions innovantes
- **Un secteur qui se dynamise**

Un secteur qui se dynamise

Au 1er octobre 2019, la Martinique compte **11 Services de Soins Infirmiers A Domicile** assurant la prise en charge effective de 448 personnes âgées et **25 Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées à Domicile**, soit **1 787** places ainsi réparties : 1 515 lits d'hébergement permanent dont 85 % habilités à l'aide sociale, 40 lits d'hébergement temporaire, 82 places en accueil de jour et 150 lits en unités de soins de longue durée.

Autres dispositifs : 4 unités d'hébergement renforcé, 7 pôles d'activités et de soins adaptés, 2 maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer, 8 services polyvalents d'aide et de soins à domicile), 2 plateformes d'accompagnement et de répit pour les proches aidants, un dispositif expérimental parcours santé des aînés (PAERPA) et la mise en œuvre concomitante de la plateforme territoriale d'appui.

Trois exemples d'actions innovantes pour contribuer au mieux-être de nos aînés :

Expérimentation répit post MCO (Médecine chirurgie obstétrique)

Il s'agit d'accueillir en EHPAD sur une période maximum de 60 jours des personnes âgées considérées comme sortantes du MCO mais dont le retour à domicile demande des aménagements (mise en place de SAP, aménagement du domicile, mise en place d'aide financières APA ...). L'accueil en EHPAD est entièrement financé par l'ARS et est réalisé sur des places d'hébergement temporaire mises à disposition par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - le dispositif est effectif depuis le 2/09/2019.

Lancement expérimentation EHPAD Hors les Murs :

L'ARS et la CTM ont lancé un appel à projet sur l'expérimentation « EHPAD hors les murs » sur 2 dispositifs de 30 places chacun :

- Un de type extension d'EHPAD porté par l'OMASS (Le Lamentin)
- Un de type plateforme multiservices porté par l'ASADDEC (Trinité)

Ce dispositif innovant se base sur l'intervention coordonnée par un « case manager » des professionnels au domicile de la personne âgée. La personne bénéficie des mêmes services qu'au sein d'un EHPAD.

Le site Madin'age : pour mieux informer, mieux accompagner les usagers dans leur parcours.

Dès cette fin semaine un nouveau site « Madin'age » sera opérationnel en Martinique. En un seul clic vous pourrez désormais avoir accès à l'annuaire de l'ensemble des acteurs du Grand Age.

Trouver une structure, une association, un service de portage de repas devient plus simple car répertoriés sur un UNIQUE site : « Madinage.fr ».

Avec des informations géo-localisées chaque internaute pourra accéder à un annuaire complet regroupant : des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des associations. Le déploiement du site en termes de contenu informatif, de données, de fonctionnalité se fera de manière évolutive.

CONTACT PRESSE
Stéphanie CHARLES
0696 23 68 63